

Répercussions possibles

- i) Il y aura une plus grande liberté de transport et un commerce intracommunautaire accru des bovins de boucherie, des porcs et des viandes correspondantes. Des vérifications sanitaires continueront d'être effectuées, mais à la source plutôt qu'à la frontière, la vérification des certificats nécessaires devant se faire au point de destination. Cela entraînera un déplacement des protocoles administratifs, des postes frontaliers vers l'intérieur des pays. Le succès d'un tel régime nécessite une confiance mutuelle des Etats membres dans leurs services vétérinaires et leurs services d'inspection des viandes.
- ii) Des barrières visant à prévenir la propagation des maladies graves (p. ex., la peste porcine, la fièvre aphteuse et la rage) demeureront nécessaires, et elles feront vraisemblablement appel au concept de régions ou de troupeaux reconnus exempts de maladie.
- iii) L'intérêt commercial actuel tant du Canada que de la CEE pour une circulation dans les deux sens des sujets de reproduction et du matériel génétique animal (c.-à-d. la semence et les embryons) devrait motiver les deux parties à faire en sorte que les barrières soient réduites au minimum. Toutefois, on s'attend généralement que, en vertu des normes sanitaires uniformes d'Europe 1992, seule la semence de taureaux ayant réagi négativement aux épreuves à l'égard de la rhinotrachéite infectieuse bovine sera acceptée. Le secteur canadien de l'insémination artificielle cherche à s'assurer qu'un plus grand nombre et, peut-être, la totalité des reproducteurs soient désormais exempts de cette maladie. On s'attend que des progrès considérables dans cette voie soient réalisés d'ici à 1992.
- iv) Le projet de la CEE de mettre l'accent sur l'inspection à la source représente une mesure positive qui ne devrait pas créer de problèmes aux exportateurs canadiens.
- v) Les Etats membres actuellement aux prises avec des maladies nuisibles devraient constater un accroissement de leur productivité après l'éradication de ces dernières. Cela pourrait intensifier la concurrence pour les pays qui, comme le Canada, jouissent déjà d'une fiche sanitaire enviable et ont misé sur cette dernière pour développer un lucratif commerce d'exportation du bétail et des produits d'élevage.